

Conseil Municipal

SEANCE DU 02 JUIN 2025

L'An deux mil vingt-cinq, deux juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MENETOU SALON s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette MM. BLAIN Claude, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUULT Romain, LEBLANC Nicolas et TAILLANDIER Julien.

Absents : Mme LECLERC Aurélie , M. REMANJON Patrice

Secrétaire de séance : Mme BARDELOT Nicole

Date de l'avis de convocation, de son affichage et de la mention qui en a été faite au registre des délibérations le 27 mai 2025.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 05 MAI 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation le compte rendu de la séance du 5 mai 2025. Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation ou remarque contradictoire, approuve à l'unanimité ce compte rendu.

2 - DELIBERATION APPROBATION DE LA CONVENTION PASSEE AVEC LA CCTHB POUR TRAITER LES DOCUMENTS D'URBANISME, 2ND SEMESTRE 2025

Monsieur le Maire propose de reporter la délibération relative à la convention avec la CCTHB concernant le traitement des documents d'urbanisme pour le second semestre 2025. Ce report vise à compléter les modalités de la convention, notamment le mode de calcul. **Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le report à la prochaine séance.**

3 - DELIBERATION CM0625D01 DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOURVABLES

Madame Bardelot présente un état de produits communaux transmis par le Trésorier Principal de Baugy, relatifs à des créances devenues irrécouvrables. Elle rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au Trésorier, et à lui seul, de procéder, sous le contrôle de l'Etat, aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances. Madame Bardelot explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles le trésorier n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui. Elle indique que le montant des titres à admettre en non-valeur s'élève à 4,01 €, correspondant à des restes à recouvrer de loyers et redevances diverses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur les créances communales pour un montant de 4.01 €, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

4 - DELIBERATION PORTANT CREATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS ET DESIGNATION DU COORDONNATEUR

a) DELIBERATION CM0625D02 PORTANT CREATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement 2026 ; Il rappelle qu'au vu de la population et depuis plusieurs recensements la commune comprend quatre districts. Il propose donc la création de 4 emplois non permanent à temps non complet et de fixer la rémunération selon la législation en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

* La création de quatre emplois d'agents recenseurs, à temps non complet pour la période du 15 janvier 2026 au 14 février 2026 ;

* La durée d'engagement des agents : du 15 janvier au 14 février 2026 ;

* La rémunération selon les règles légales en vigueur.

b) DELIBERATION CM0625D03 PORTANT DESIGNATION DU COORDONNATEUR

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la collectivité doit désigner un coordonnateur pour organiser les opérations de recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de désigner Monsieur Christophe TIENNOT en qualité de Coordonnateur Communal Principal ;
et Madame Nathalie ROUGERON en qualité de Coordonnatrice Communale Adjointe.**

5 - COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Mme Jacquet, Adjointe Animations, Communication et Associations

- Tournoi de Tennis : du 03 au 15 juin
- Manifestations à venir : Fête nationale du 14 juillet - Réunion de la commission animation prévue le 17 juin à 18h30
- Remarques des commerçants du **marché du samedi matin** concernant la **baisse de fréquentation**.
Un sondage sera prochainement diffusé auprès de la population afin de recueillir leur ressenti et leurs attentes concernant les évolutions possibles du marché

Intervention de Mme Cros, adjointe au développement touristique

* Arrivée des fleurs prévue le 4 juin ;

* Installation de deux bacs supplémentaires prévue.

Intervention de M. Gillet, Adjoint Projets et prospectives

* Dans le cadre de l'appel à projet lancé par **Bourges 2028**, la commune a lancé un dossier intitulé « l'Art fait Salon à Menetou ;

* Visite du staff **Bourges 2028** prévue le **12 juin**

6 - AFFAIRES DIVERSES

a) Travaux d'assainissement – Rue de la Gare à Menetou-Salon

Monsieur le Maire présente le **projet de réhabilitation du réseau des eaux usées**, mis en œuvre par la Communauté de Communes. Une demande de subvention sera déposée par cette dernière auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

b) Lancement des travaux de la Méridienne à vélo : Événement prévu en principe le **27 juin à 10h30** à Menetou-Salon.

c) Étude du PETR pour des circuits cyclables

Le **PETR Centre Cher lance une étude** pour la création de circuits cyclo-touristiques sur son territoire.

d) Travaux aux Moulons

Monsieur le Maire informe que les **travaux sont terminés** : fossés et busages réalisés.

La séance du prochain conseil municipal est fixée le 07/07/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 09